L'ABEILLE.

PAR BULLIT, MAGNE & Cie
No. 81, rue Chartres.

Journal quotidien..... $10
Du vendredi pour la semaine..... $3
Du mardi pour la semaine..... $3
Hebdomadaire..... $5

Payable d'avance

POUR PRÉSIDENT DES ETATS UNIS
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY.
Soumis à la décision d'une Convention Nationale

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI MATIN, 19 OCTOBRE 1839.

LOI DE LYNCH.

Nous avions vu avec autant de peine que d'étonnement un journal du matin conseiller d'établir la loi de Lynch; cependant nous nous étions borné à protester contre cette étrange proposition pensant qu'elle n'était que le résultat d'un instant d'irréflexion; mais aujourd'hui il n'est plus permis de s'y méprendre car on entreprend de défendre sinon de glorifier la loi de *Lynch*, comme état, dit-on, une bonne et sage institution. Nous ne pensions pas, nous l'avouons, trouver dans l'Union, et encore moins à la Nelle Orléans, un seul journal susceptible de soutenir une pareille thèse.

En parcourant l'article de ce journal on est frappé d'y trouver presque à chaque paragraphe ces mots: *loi de Lynch, Code de Lynch, Statuts de Lynch.* Qu'entend-on par là? Voudrait-on par hasard faire entendre qu'il existe un code de loi émanant de M. Lynch, que ces lois, sages quoi qu'un peu Draconiennes, font encore autorité et peuvent être invoquées dans quelques cas graves? C'est ce qu'on semble vouloir insinuer, quoique rien de tout cela n'existe. Ce *Code*, ces *Statuts*, ne sont que dans l'imagination de la foule, comme traditions d'une époque où il n'y avait d'autres lois que celles de la force.

A une époque où la population du territoire du Mississipi, encore très clair-semée, n'avait reçu aucune organisation judiciaire, quelques habitants excédés jusqu'à un certain point par la nécessité de leur position, s'arrogèrent le droit d'arrêter, de juger et de punir eux-mêmes, et sur le champ, toute personne qui était accusée de porter atteinte aux droits des personnes et des propriétés. En conséquence quelques citoyens des plus recommandables se formèrent spontanément en cour de justice sous la direction d'un Mr. Lynch, de là le nom de juge Lynch. Pour ces premières affaires, l'accusé était admis à s'expliquer avec plus ou moins de liberté, mais toujours la sentence prononcée recevait son exécution sur le champ: les mêmes hommes étant tour à tour constables, juges et bourreaux.

Ce précédent une fois admis, on ne tarda pas à en forcer l'application. On se dispensa bientôt d'appeler les notables habitants pour former ces tribunaux extra légaux, car chacun eut hâte d'exercer les fonctions de juge, soit par la nouveauté du fait, soit pour satisfaire ses haines personnelles.

On sait les funestes conséquences de cette courte anarchique. Mais l'organisation régulière du corps judiciaire n'a pas détruit cette tendance à l'émeute, ni ces traditions de justice sommaire qui font tenir tant les passions de la populace et souvent depuis lors on voit de ces réunions qui, sous le prétexte de justice sommaire, ne sont qu'une violation des lois et un affront fait aux tribunaux ordinaires.

Telle est en réalité cette prétendue *Loi de Lynch* qui reste comme une tache sur l'écusson des Etats-Unis, et l'on ne voit pas de donner le nom de loi à cette déplorable tradition d'un temps d'anarchie et de violence! Ah! convenez-en, nous n'avions que trop raison de dire: "*La Loi de Lynch* est la négation de toutes les lois." Par respect pour le mot *Loi* appliqué aux lois, ne disons donc plus la loi de Lynch, mais le *Lynchage*.

On a voulu assimiler le *Lynchage* à la loi martiale; mais c'est à tort, car une cour martiale représente un principe bon ou mauvais, et tend sans cesse à faire triompher ce principe, circonstance qui affranchit de toute crainte tous ce qui est conforme à ce principe; tandis que le *Lynchage* ne représente rien que le désordre, et ne tend qu'à satisfaire les plus mauvaises passions dont la manifestation est toujours variable, incertaine, ce qui doit sans cesse faire trembler toutes les têtes.

Quoiqu'on ait pu dire, nous tenons que *Lynchage* et *Mobocratie* sont synonymes, et nous persisterons dans cette opinion jusqu'à ce qu'on nous ait fait voir en quoi consiste la différence.

SUSPENSION DE PAIEMENS. . .

Les nouvelles apportées par la malle du Nord sont de la plus haute importance.

Il paraît positif que les Banques de Philadelphie et de Baltimore ont encore une fois suspendu leurs paiemens en espèces. On présume que celles de New York en ont fait autant, mais on n'en a pas la certitude bien que ce ne soit que trop probable.

Cet événement n'a rien qui doive étonner parce qu'on sait fort bien qu'il est impossible que les banques locales, ou banques d'Etats, puissent marcher sans un régulateur qui les force marcher de concert ou à force la reprise des paiements en espèces pourpouvoir donner un démenti à ceux qui soutenaient l'indispensable nécessité d'une banque nationale, mais ce démenti tourne contre ceux qui l'avaient donné.

Nous donnons ci-dessous les résolutions suivantes qui ont été adoptées dans une assemblée des présidents des banques de cette ville, qui a eu lieu dans la soirée d'hier.

Attendu que l'on a reçu avis que les banques des principales villes du Nord ont suspendu leurs paiements en espèces et que les banques des Etats voisins sont dans un état de suspension.

Il est résolu—1o que dans l'opinion de cette assemblée une suspension de payements en espèces de la part des banques de la Louisiane est inévitable, et que par conséquent la fixation immédiate de cette mesure est devenue urgente dans l'intérêt de la communauté.

2o Qu'il est recommandé aux banques de suspendre leurs payements en espèces jusqu'à ce que les banques du Nord aient repris les leurs.

3o Que les réglements du bureau des présidents qui étaient en vigueur durant la dernière suspension sont de nouveau mis en force, et qu'il sera publié mensuellement des états de situation des banques.

Si dans les résolutions qui précèdent seront pas mises dans l'*Abeille*, le *Bulletin*, et le *Courrier de la Louisiane*.

L. N. HERMAN, secrétaire.

Bureau des Présidents

Dans sa séance d'hier, le conseil-général a adopté une ordonnance créant une taxe, dite de port ou de ville, sur les marchandises embarquées ou débarquées dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Nous apprenons que Messrs. Valbère, Bailly et Favi, artistes du théâtre français, sont morts le premier à Natchitoches, le second à Beloxi et le troisième aux Attakapas.

ASSASSINAT.—Mr. Tinet a été dernièrement assassiné dans la paroisse de St. Landry par une personne qui l'a dépouillé de tout ce qu'il avait. On présume que l'assassinat a été commis dans les bois près de l'habitation de Mr. Roget, au moment où Mr Tinet retournait chez lui.

AUTRE ASSASSINAT.—La gazette d'Iberville du 12 dit qu'un individu nommé Platte a tué un homme, connu sous le nom de Farmer, d'un coup de hache qu'il lui a asséné sur la tête. Platte n'a pas encore été arrêté.

On lit dans la gazette d'Iberville du 12:

Nous sommes informés que plusieurs habitans sitériers de la Paroisse Ste. Marie doivent commencer leurs récoltes aujourd'hui les cannes étant plus développées maintenant qu'elles ne l'ont été depuis plusieurs années même à une époque plus avancée de la saison. Il est à présumer qu'un 1er. de Novembre prochain, toutes les sucreries des Attakapas seront en pleine opération et aucun convoi ne arrivé, la récolte sera abondante et le sucre de la plus belle qualité.

AUGUSTA.—La maladie a beaucoup diminué; les décès ne s'élèvent pas journellement à plus de un ou deux.

LE navire Oconee, capitaine Knight, parti d'ici pour New-York, chargé de coton, maïs, etc. s'est perdu dans la nuit du 29 septembre, sur un des récifs des Tortugas, "3rd Key Shoal." Le capitaine ne put remettre son navire à flot sans le secours du batiment de sauvetage. Le 27, il partit à découvert son navire et fit voile aussitôt pour N. York, n'ayant aucun dommage considérable. Une somme de $2340 a été accordée aux bateaux de sauvetage.

LE Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs la lettre suivante de notre correspondant de New-York.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

New-York, 9 octobre 1839.

Je n'ai jamais vu dans Wall Street une agitation pareille à celle qui règne ce matin. On a appris à bonne heure que la Banque des Etats-Unis de cette ville ne retirerait pas les billets de la Banque des Etats-Unis de la Pennsylvanie, et que cette nouvelle avait été communiquée d'une manière officielle aux différentes banques de cette ville. Il est bon de dire que ce que l'on appelait une *succursale* de la Banque de Pennsylvanie est dans le fait une institution indépendante de toutes autre, opérant d'après les prémisses de la loi générale sur les banques de cet Etat. J'apprends en outre que les post-notes échus aujourd'hui, et qui étaient faits payables à cette banque, ont été protestés à défaut de payement. Cette mesure a été adoptée par suite d'instructions reçues de Philadelphie sans explication aucune.

De fortes sommes ont été retirées aujourd'hui de la Banque des Etats-Unis de cette ville par les négociants qui avaient déposé leurs fonds. Ces *checks* ont été payés, non en billets de cette institution, mais en ceux d'autres banques de la ville. On suppose par conséquent que les moyens de payer sans émettre son propre papier. Les directeurs des différentes banques doivent se réunir cet après-midi pour délibérer sur les mesures qu'il sera convenable d'adopter dans le cas présent. A en juger d'après ce qui s'est passé aujourd'hui, il paraît positif que les banques de New-York *continueraient à payer en espèces.* Mais je vous l'avoue, on ne sait rien de certain, et je crains fortement aujourd'hui qu'il en soit autrement. Cependant, *comptons—ne comptons pas*, elles ne suspendront pas immédiatement; et si elles le font plus tard ce ne sera qu'après un violent combat.

L'on croit que les banques de Philadelphie ont suspendu aujourd'hui leurs paiements en espèces, on pense qu'elles le feront demain; mais nous n'avons aucune nouvelle positive à cet égard.

Le steamer Liverpool n'est pas arrivé, et aucun signal ne l'a encore annoncé.

Le peu qu'il s'est fait en actions au bureau des questions a été sans grande variation quant aux prix; cependant toute fois les actions de la banque des Etats-Unis qui se sont vendues à 97 1/2.

L'Advocate de New Brunswick annonce que toutes les dispositions pour la mise en activité de la ligne de bateaux entre la Nouvelle Orléans, Natchez (Georgie) sont sur le point d'être terminées.

Le voyage de Mr. A. Rida, dont nous avons parlé, dernièrement, est sous le point d'être livré au public. Il sera pour titre: *L'Esclavage des Nègres mis en parallèle avec la liberté des ouvriers d'Europe.*

Démontré comme étant de droit naturel de droit positif, de droit divin, considéré comme préférable sous les points de vue du bonheur matériel, de la tranquillité de l'âme, du développement de l'intelligence et de la perfection des arts mécaniques.

Voici quelques passages du livre 1er, chapitre 1er, que nous soumettons au jugement de nos lecteurs en attendant qu'il nous soit possible de donner une analyse de l'ouvrage.

CHAPITRE 1er—LIVRE 1er.

Quand les hommes ont une fois reconnu et établi les opinions fausses, et qu'ils en ont authentiquement enregistrées dans leurs esprits, il est tout aussi impossible de leur porter intelligiblement que d'écrire lisiblement un papier déjà brouillé d'écritures.

Hobbes (Thomas) traité de la nature humaine.

Cette sentence du philosophe anglais était vraie pour le temps où il écrivait, il y a deux siècles environ; à cette époque, les préjugés avaient seuls plus d'empire à recevoir des impressions de fanatisme et à croire sans raisonner, mais aujourd'hui, depuis quelques années surtout, il n'en est plus ainsi: les hommes souvent trompés n'ajoutent plus une foi aveugle aux théories qui leur sont présentées, ils veulent comprendre et apprécier toutes les questions qui leur sont soumises; ces mots, le maître l'a dit, ne persuadent plus personne, parce que chacun au moyen de son intelligence, se sent capable de juger l'opinion du maître. Cependant les hommes ne sont pas encore parvenus au point d'étudier les préjugés qui leur ont été inculqués, qu'ils puissent être seulement le titre de cet ouvrage sans éprouver immédiatement un sentiment d'opposition pour des raisonnemens qui tendent à leur démontrer l'erreur des doctrines dont leurs esprits sont imbus dès la plus tendre enfance.

Il arrive souvent qu'un négociant dont les affaires sont mauvaises cherche à s'éblouir et à se tromper sur sa position; cette erreur le soulage, elle lui donne un peu de repos jusqu'au moment où tombant dans l'abîme s'écrie, lorsqu'il ne peut plus, que c'était impossible lorsque la prévoyance pouvait encore le retirer de l'état de tranquillité où il se complaisait, et dans lequel il voulait rester le plus longtemps possible.

Ce qui existe chez un négociant dans cette position existe également chez un peuple; l'avertir qu'on va lui démontrer que toutes les paroles de bonheur, de richesses et de félicité, auxquelles il est habitué depuis plus d'un siècle, ne sont que des paroles mensongères, que ces philosophes, philanthropes, apôtres de liberté dans la bonne foi et la sagesse desquels il a eu confiance, ne sont que des fourbes ambitieux, ou d'insensés rêveurs, qui ont prêché des doctrines qu'ils savaient ou ce qu'ils ne pouvaient pas donner, c'est lui révéler l'inutilité des sacrifices qu'il a faits, c'est en outre le blesser dans son amour-propre, car c'est lui prouver qu'il a été jusqu'ici est encore dupe d'hommes aux paroles desquels il ajoute une foi aussi aveugle que jadis le peuple hébreux ajoutait foi à la voix des prophètes.

Je m'attends donc à voir l'opinion en Angleterre, en France et au Nord des Etats Unis d'Amérique se soulever contre cet écrit; à le voir attaqué de toutes les façons possibles par les écrivains qui sont à la solde des peuples, et qui par faiblesse et par ignorance les entretiennent encore dans la voie où ils sont engagés laquelle est une voie d'erreur et de mensonge; moins habile sans doute que mes adversaires, mais plus fort par la cause que je soutiens qui est celle de la vérité, en la présentant simplement, j'espère la faire triompher et en exposant des faits dont chacun pourra vérifier l'exactitude, j'en appellerai du peuple trompé au bon sens du peuple éclairé.

Deux grandes questions économie politique qui se partagent dans ce moment l'attention des hommes éclairés sont: l'Esclavage et la misère hideuse des ouvriers blancs dans les pays libres.

Les mots de liberté et d'égalité semés avec profusion depuis plus d'un siècle par les philosophes dans l'esprit des peuples, ont donné une moisson abondante, le récolte est faite nous sommes à même de juger de la qualité des fruits.

Il en sera donc ainsi dit, dans l'intérêt des peuples, et pour les faire arriver à la richesse, à la tranquillité, et au bonheur par la liberté, l'égalité et la vertu. Et cependant chez tous les peuples infatués de leurs doctrines, les ouvriers n'ont réalité que des fruits amers, qu'un esclavage plus positif que celui des nègres, qu'une misère profonde, que dégradation et dégradation du physique et de l'intelligence: le but de cet ouvrage est de démontrer cette vérité.

EGYPTE.

L'Egypte n'avait en 1838 qu'une population d'environ 3,000.000 d'habitants, et elle fournissait à la paie et à l'entretien de 140,000 hommes de troupes, de 16000 marins, de 20,000 jeunes gens élevés dans des établissements publics, et destinés aux différentes branches du service de l'Etat; de 60,000 hommes employés dans les arsenaux et les manufactures; de 10000 ouvriers employés dans les villes et dans les provinces à des constructions et à des travaux publics, tels que canaux, routes, forts, magasins, mosquées, églises, &c. et enfin de 6000 employés du gouvernement. L'école de marine d'Alexandrie a 854 étudiants tous arabes, qui sortent de là officiers de marine. Les forces navales de l'Egypte se composaient en 1838 de 2 vaisseaux de 100 canons, de 5 de 96, et de 2 de 86; de 3 fregates de 64, d'une de 60, d'une de 56 et d'une de 44; de 3 corvettes de 26, et d'une de 24; d'un brick de 22 canons, d'un de 20, de 4 de 18 et de trois bateaux à vapeur.

CULTURE DU MURIER AUX ILES SANDWICH.—Il paraît que nos spéculateurs de *morus multicaulis* ne se laissent pas abattre par les pertes qu'ils ont éprouvées et qu'ils ont pris le parti, fort sage peut-être, d'envoyer bien loin les quantités immenses de pieds de mûriers dont ils ne savent que faire. Le trois-mâts Lausannes, parti dernièrement de New-York avec une cargaison de mûriers et d'instrumens aratoires pour les Iles Sandwich, dont le climat et le sol sont dit-on plus favorables à la culture de cet arbuste. Une compagnie de missionnaires est également partie à bord du Lausanne pour la même destination; mais le journal qui nous fournit ces détails ne dit pas si le but des Saints pères est d'élever les vers à soie ou les Sandwichiens.

COMMERCE ET REVENUS DE BOSTON POUR LES ANNEES 1838 et 1839.—Le nombre des navires arrivés depuis le 1er janvier jusqu'au 30 septembre 1838, est de 975, et de 1174 du 1er janvier au 30 septembre 1839, ce qui donne une augmentation des arrivages pour cette période de l'année 1838, de 199.

Le nombre des navires qui sont partis pour l'étranger depuis le 1er janvier jusqu'au 30 septembre est de 939, et du 1er janvier au 30 septembre 1839 de 1065; ce qui donne une augmentation dans les départs de navires, dans cette période de 1839,—de 216.

REVENUS.			
Quatrième trimestre de 1837			$379,967 70
Premier	"	de 1838	480,309 29
Second	"	de 1838	465,765 84
Troisième	"	de 1838	949,466 69
			$2,275,509 92
4ème trimestre de 1838		$668,835 97	
1er. " "	de 1839	962,915 97	
2ème. " "	de 1839	972,130 60	
3ème. " "	de 1839		
Evalué à		1,392,604 00	
		$3,393,515 84	
		1,109,015 92	$2,275,500 92

D'où il résulte une augmentation approximative de $1,108,015 92 dans les revenus pour l'année 1839.

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CEJOUR.

Par J. B. Blache, à 10 heures, dans la rue du Canal entre Magasins et Levée—Toile d'emballage.

Par J. A. Beard, à midi, à la Bourse St-Louis.—Esclaves.

Par Fauchier, à midi, à la Bourse de la Cité.—Esclaves.

Par Fernandez & Whiting, à 4 heures et demie, P. M., rue St-Philippe entre Conde et Royale.—Fonds de groceries.

Messieurs les Editeurs.

Vous êtes priés d'annoncer dans votre estimable journal que LOUIS U. GAIENNIE, Esq. sera soutenu comme maire à la prochaine élection et qu'il obtiendra les votes des

1ère, 2de et 3ème MUNICIPALITES.

Marié jeudi, 17 du courant, par le révérend père Armand, Mr. PHILIPPE ENGELLE, du Département du Bas-Rhin, arrondissement de Sarrunion (France) à Mlle. MARIE CELESTE ESTELLE DROUET, de cette ville.

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHE.

Nouvelle Orléans, le 19 octobre.

Nous avons encore à signaler une semaine extrêmement calme pour toutes sortes d'affaires. Le coton même, qui depuis quelque temps avait été actif, a été soumis en quelque sorte à la même apathie. Le marché est bien approvisionné de la plus grande partie des articles de la saison, et nous pouvons espérer que l'inactivité qui regne aujourd'hui fera bientôt place à l'animation qui est ordinaire à notre marché dans la saison des affaires. Nous sommes heureux d'annoncer que l'épidémie continue à diminuer et aujourd'hui il n'y a journellement que fort peu de cas. Ces, nous conduisent à dire que dans peu de jours les décès auront tout à fait cessé, quand bien même nous ne saurions pas que 1500 ou 2000 étrangers sont arrivés en ville dans le courant de la semaine. Nous espérons que la saison est assez avancée pour qu'ils soient à l'abri de la maladie; cependant nous craignons que beaucoup d'entr'eux ne s'aperçoivent quand il sera trop tard, qu'ils se sont trop hâtés. Dans l'état actuel des choses, il est bon cependant de dire que les décès ne peuvent pas continuer longtemps encore, ou que les temps froids approchent; nous conseillerons donc à ceux qui veulent éviter tout danger de différer leur retour jusqu'à cette époque.

COTON—Reçu depuis le 11 courant, 14506 balles, ce qui élève les arrivages depuis le 1er octobre à 32813 balles—Les quantités reçues l'année dernière dans la même période présentent une diminution sur ce chiffre de 5068 balles. L'exportation depuis le 11 courant a été à Liverpool de 4523 balles, au Havre de 1976, à la Havane de 100 à New York de 2675, à Philadelphie de 825, en tout de 9503 balles; ce qui ajoute au stock 5002 balles et laisse une existence sur place de 39035 balles, y compris celles à bord des navires non expédiés.

Depuis les affaires considérables qui se sont faites la semaine dernière le marché a été plus calme, quoiqu'il se soit passablement fait d'affaires. Les ventes se sont élevées à près de 6000 balles à des prix un peu irréguliers, mais qui ne sont pas assez éloignés de nos cotes pour qu'il soit nécessaire que nous les changions. La plus grande partie des ordres qui sont sur le marché sont dits être limités à des prix audessous de ceux du cours; mais les détenteurs restent généralement fermes quelque dans quelques occasions il se soit fait des ventes très près de ces cours, maintenant devant le public; ce cas étant prévu dans l'acte d'Association.

La première classe en laterie du Théâtre du Camp, sera très belle qu'annoncée dans le cours du mois de décembre prochain, et la grande loterie de deux millions commencera le 2 janvier, après qu'annoncée, Tous les lots gagnans, dans les deux loteries, seront payés aux détenteurs l'actions de lots gagnants par 19 oct—3 CALDWELL & OAKEY.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire.—No. 18,790.—Nelson Desbrosses & c. l. vs. ses créanciers, pour un arrangement.—Les créanciers du pétitionaire sont assemblés de se trouver au bureau de Carlisle Pollock, not. oub., samedi le 2e jour de novembre prochain, à 10 heures du matin, afin de prendre en considération la demande dudit pétitionnaire pour un arrangement; à ces attendant, toute poursuite contre en personne ou en propriété sont suspendue.

Par ordre de l'honorable A. M. Buchanan, juge de la dite cour, ce 18ème jour d'octobre 1839.

19 oct—3taw3d G. W. LEWIS, dép. greffier.

LE navire TREMONT, capitaine Gray de Boston, est maintenant en déchargement, trois rangs au-dessus du marché aux légumes. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée. S. & J. P. HUTTEN,
19 oct 72, rue du Camp.

LE brick GOOD HOPE, capit. Farnell, de la Havane, commencera son déchargement demain, 20 du courant. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée. 19 oct.

LE AVIS.—Le navire FRANCOIS DEPAU de New York, est maintenant en déchargement en face du poteau No. 4, troisième municipalité. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises. STETSON & AVERY,
18 oct 88, rue Gravier.

LE JAMES McGLAUGLIN & Co., Marchand-à Commissions et Expéditeurs, No. 14, rue Gravier-Nlle. Orléans. 11 oct

GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES FONCIERES.

SEAMONT & HAMILTON, *Directeurs.*

Cette Loterie sera positivement tirée le 1er. Décembre.

LE FRANKLIN & HENDERSON ont transporté leur bureau au No. 74, rue du Camp.
17 sept—1m

BAL DE SOCIETE A CAROLLTON.

VU l'indisposition de plusieurs des commissaires qui n'ont pu s'occuper des préparatifs du bal qui devait avoir lieu ce soir, il a été décidé qu'il serait renvoyé définitivement au samedi, 26 du courant.
19 oct—1

AVIS—Les citoyens de tir dans ici de la 12ème municipalité qui désirent former un arrêt de la patrouille pour la préservation des propriétés contre les incendiaires, sont priés de s'assembler ce ce soir à l'Hôtel Centi, à 7 heures. 19o

POUR cause de départ des propriétaires, on vendra le café, situé Nouvelle-Levée, No. 90, connu sous le nom de SALLE BAR, parfaitement convenable pour tenir pension. FRANCISCO GUERRERO,
19 oct—3 ANGELO OLIVA.

GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES ET D'ACTIONS DE LA LOUISIANE.

LES soussignés annoncent la mort du dernier associé de la commandite "Caldwell, Oakey & Pritchard."

Ce événement ne changera en rien le tirage des 1ère et 3ème classes, maintenant devant le public; ce cas étant prévu dans l'acte d'Association.

La première classe en loterie du Théâtre du Camp, sera très belle qu'annoncée dans le cours du mois de décembre prochain, et la grande loterie de deux millions commencera le 2 janvier, après qu'annoncée, Tous les lots gagnants, dans les deux loteries, seront payés aux détenteurs l'actions de lots gagnants par
19 oct—3 CALDWELL & OAKEY.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire.—No. 18,790.—Nelson Desbrosses & c. l. vs. ses créanciers, pour un arrangement.—Les créanciers du pétitionaire sont assemblés de se trouver au bureau de Carlisle Pollock, not. oub., samedi le 2e jour de novembre prochain, à 10 heures du matin, afin de prendre en considération la demande dudit pétitionnaire pour un arrangement; à ces attendant, toute poursuite contre en personne ou en propriété sont suspendue.

Par ordre de l'honorable A. M. Buchanan, juge de la dite cour, ce 18ème jour d'octobre 1839.

19 oct—3taw3d G. W. LEWIS, dép. greffier.

A LOUER—Une belle MAISON en briques à deux étages, convenable pour une famille, située rue des Remparts, entre Bienville et Conti, No 90; possession en sera donné immédiatement. Cette maison vient d'être réparée et est en très bon ordre. S'adresser pour les conditions, à L. ROCQUET,
19 oct—3 No. 95, enc. Chartres et Conti.

REÇU par le navire Rubicon du Havre, et à vendre par les soussignés.

300 caisses Cerises à l'eau de vie,
130 do Kirshwasser;
119 do Maraschino;
63 do Curaçao.

ROYER & LABAUT,
19 oct—6 175, rue Royale.

HUILE—19 barriques huile de baleine en magasin et à vendre par
ADAMS & HARTWELL,
19 oct 36, rue Poydras.

VINAIGRE ET CIDRE—Un envoi de vinaigre de vin blanc et cidre de Champagne, à vendre par ADAMS & HARTWELL,
19 oct 36, rue Poydras.

CIGARES de la Havane—50 mille cigares de différentes marques, en débarquement et à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
19 oct 36, Gravier.

KERSEYS et linseys pour nègres—Un assortiment des marchandises ci-dessus, reçu et à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
19 oct 36, Gravier.

MAIS ET AVOINE—En débarquement et à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
19 oct 36, Gravier.

CITRONS! CITRONS!

70 caisses de beaux citrons de Sicile, à vendre par
19 oct J. A. BEARD, 58, Gamaune.

EAU DE VIE de pêche de 4 ans en magasin et à vendre par HADDEN & HALL,
19 oct 33, Nouvelle Levée.

TRAITES sur New York—Andrews & Brothers, no. 50, rue du Camp. tirent sur New-York.
19 oct

BOTTES pour hommes et enfans en veau, cousues B et à cheville, en magasin et à vendre par
19 oct FROST & Co, 8 Dounne.

PORC M. O.—350 barils à l'inspection à vendre par HADDEN & HALL,
19 oct 33, Nouvelle Levée.

PORC P. O. et prime mou—250 barils à vendre par HADDEN & HALL,
19 oct 33, Nouvelle Levée.

JAMBONS envloppés—25 barils et boucauts jambons de Cincinnati à vendre par
19 oct HADDEN & HALL, 33 Nelle Levee.

WHISKEY récifié—50 barils en magasin et à vendre par HADDEN & HALL,
19 oct 33, Nouvelle Levée.

FARINE—800 barils farine nouvelle en magasin et à vendre par HALL & STEWART,
19 oct 33, Nouvelle Levée.

POMMES DE TERRE—360 sacs, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
19 oct 36, Gravier.

JAMBONS—20 boucauds en débarquement et à vendre par JOS. LANDIS & Co,
19 oct 14, Poydras.

BEURRE—50 barillets beurre de l'ouest, à vendre par JOS. LANDIS & Co,
19 oct 14, Poydras.

WHISKEY—47 barils, en débarquement et à vendre par JOS. LANDIS & Co,
19 oct 14, Poydras.

SUCRE LOUISIANE—100 boucauds qualité supérieure, à vendre par
19 oct CHARLES CLEGG, 47, Royale.

LARD—100 boucauds plats-côtés et épaules, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
19 oct 63, rue Gravier.

EAU-DE-VIE—4 demi pipes à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
19 oct 63, rue Gravier.

CAFE—300 sacs café prime, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
19 oct 63, rue Gravier.

VIN—35 boites Sherry pâle et maldère en demi et quart de barriques, à vendre par
19a BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

PORC mess mou et prime, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
19 oct 63, rue Gravier.

WHISKEY de Monongahela—30 barils, à vendre par JAMES L. CARMAN,
19 oct 41 et 43, rue Poydras.

EAU DE VIE de Pêche—20 barils et 10 demi barils, en magasin et à vendre par
19 oct JAMES L. CARMAN, 41 et 43, Poydras.

PORC MO et PO à vendre par ADAMS & HARTWELL,
19 oct 36, rue Poydras.

PIMENT DE LA JAMAIQUE—50 sacs à vendre à bas prix pour clore une consignation par
19a GEO GREEN & BRO, 26, Camp.

TABAC—25 boites et 15 barillets tabac manufacturé, en magasin et à vendre par
19 oct JAMES L. CARMAN, 41 et 43, Poydras.

CIGARES—Regalias, Principe et mêlées, à vendre par JAMES L. CARMAN,
19 oct 41 et 43, rue Poydras.

GENIEVRE—8 pipes genièvre de Hollande, à vendre par JAMES L. CARMAN,
19 oct 41 et 43, rue Poydras.

FARINE de maïs—130 barils à vendre par
19 oct HADDEN & HALL, 33 Nelle Levée.

BAS de laine—300 doz en magasin et à vendre par FROST & Co, 8 Dounne.

PORC mess—800 barils à l'inspection à vendre par
19 o HADDEN & HALL, 33 Nelle Levee.

BAJOUES—150 barils à l'inspection, à vendre par
19 o HADDEN & HALL, 33 Nelle Levee.

MORCEAUX de croupe—150 barils à vendre par
19 o HADDEN & HALL, 33 Nelle Levée.

SAINDOUX—17.0 barillets, à vendre par
19 oct JOS. LANDIS & Co, 14, Poydras.

SON—700 sacs son en débarquement et à vendre
19 oct BOGERT & HAWTHORN, 63, Grav

FARINE—800 barils en magasin et à vendre par
19 oct BOGERT & HAWTHORN, 63, Grav

BŒUF prime en demi-barils, à vendre par
19 oct BOGERT & HAWTHORN, 63, Grav

TABAC—100 boucauts tabac à vendre par
19o BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier

FICELLE—10 balles, à vendre par
18 oct J. VAIRIN & Co 26 Poydras.

BEURRE de l'Ouest—50 barillets, à vendre par
18 oct J. VAIRIN & Co, 26, Poydras.

WHISKEY DE RIZ—20 barils, à vendre par
18 oct J. VAIRIN & Co, 26, Poydras.

TOILE et Corde d'emballage, à vendre par
18 oct R. GRONING & Co.

CHANGE sur New York et Paris, à vendre par
18 oct PREVOST & LARUE, 6, Royale.

SAINDOUX—1840 barillets, en débarquement et à vendre par G. DORSEY, 41, N. Levée. 18o

WHISKEY RECTIFIE—50 barils à vendre par
18 oct G. DORSEY, 41, Nlle Levee.

HUILE DE PALMA CHRISTI, Chaux, &c—15 barils huile de palmachristi, No 1, 15 caisses chaux; 1800 barillets blanc de plomb Nos 1 et 2; 20 barriques huile de lin, 25 barils huile de baleine rectifié, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
18 oct Enc. Commune et Tchoupitoulas.

TOILE A DRAPS DU PAYS—8 balles grosse toile à draps écrue de 4/4, 8 caisses do blanches de 7/8, en débarquement de la goélette Pacific, de Providence, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
18 oct 36, rue Gravier.

SUCRE NOUVEAU—10 boucauts sucre de la Nouvelle récolte, en magasin et à vendre par CABRIERE, DARAN & co.
18o no. 11 et 15, St Louis.

MORUE—30 boites, en débarquement du navire Tremont, à vendre par LAMBERT, BERCIER & Co,
18 oct 63, Vieille Levee.

HUILE—20 barriques huile pressée en hiver, en débarquement et à vendre par LAMBERT, BERCIER & Co,
18 oct 63, Vieille Levée.

BLANC DE BALEINE—100 boites, en débarquement du navire Tremont, à vendre par LAMBERT, BERCIER & Co,
18 oct 63, Vieille Levée.

TOILE A DRAPS—20 balles grosse toile écrue du pays, en débarquement du navire Tremont, à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
18 oct 50, Camp.

CHAPEAUX ET HARDES—69 caisses chapeaux et hardes, reçues par le navire Tremont, à vendre par
18 oct FROST & Co, 8, Dounne.

JAMBONS—26 barillets 3 barriques jambons enveloppés, en débarquement du steamer Paragon, à vendre par MAHARD & SIGERSON,
19 oct 28, Nlle Levée.

CORDE D'EMBALLAGE—106 rouleaux, en débarquement et à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
18 oct 36, rue Gravier.

HUILE—11 barriques huile de Spermaceti, 31 barriques huile mixte et 20 barils huile de baleine rafinée, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
18 oct 134, rue des Magasins.

TOILE A DRAPS—En débarquement du navire Tremont, 47 balles toile à drap de 4/4 Blanchie, Lawrence Mills, à vendre par GEORGE BRO,
18 oct 25, rue du Camp.

BEURRE—9 barillets et barils beurre, en débarquement et à vendre par
18 oct LAYET & AMELUNG, 17, Commerce.

CHANGEMENT DE DOMICILE—MM. F. C. BERGEN & Co., ont transporté leur bureau au No. 88, rue de Chartres, au premier 18 oct

FARINE—925 barils farine assortie, marque des boulangers, reçus et à vendre par
18 oct J. VAIRIN & Co, 26, Poydras.

JAMBONS ENVELOPPES—5 boucauds et 25 barils, à vendre par
18 oct J. VAIRIN & Co, 26, Poydras.

WHISKEY RECTIFIE—200 barils, à vendre par JUSTUS VAIRIN & Co,
18 oct 26, Poydras.

PORC mess et prime pour les planteurs, à vendre par JUSTUS VAIRIN & Co,
18 oct 26, Poydras.

TOILE ET CORDE—600 pièces corde et toile, à vendre par JUSTUS VAIRIN & Co,
18 oct 26, Poydras.

SUCRE blanc et jaune, en débarquement de la goélette espagnole Salvador, à vendre par
18 oct KOHN, DARON & Co, 28, Bienville

CAFE—En débarquement de la goélette Salvador, à vendre par KOHN, DARON & Co,
18 oct 28, Bienville.

FARINE—200 barils farine superfine et 100 do mittuyenne, à vendre par
18 oct MAHARD & SIGERSON, 38, N. Levée.

POMMES DE TERRE—600 barils patates irlandaises, en débarquement et à vendre par
18 oct E. & J. ANDREWS; 32, Gravier.

TOILE A DRAPS—50 balles toile à drap écrue et blanchie, à vendre par
18 oct E. & J. ANDREWS, 32, Gravier.

HARDES—120 caisses hardes pour la saison, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
18 oct 134, rue des Magasins.

MANTAS—10 caisses toile à drape de 4/4 blanchie, pour le marché mexicain, à vendre par
18 oct ISAAC BRIDGE & Co, 134, Magasins.

TOILE A DRAPS DE RUSSIE—20 balles, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
18 oct 134, rue des Magasins.

BOTTES, Souliers et Brodequins—16 paquets, en débarquement du navire Tremont, à vendre par
18 oct R. G. HOBBS, 12, Douane.

SOULIERS DE DAMES EN MAROQUINS, S Vau et Prunelle, en magasin et à vendre par
18 oct FROST & Co, 8, Douane.

CLOUX—1000 barillets cloux de Philadelphie, à vendre par R. H. WHITE,
17 oct 40, Poydras.

MAIS—260 sacs mais en débarquement et à vendre par MAHARD & SIGERSON,
17 oct 38, Nelle Levée.

SAINDOUX—1000 barillets et 9 barils en débarquement et à vendre par MAHARD & SIGERSON,
17 oct 38, Nouvelle Levée.

JAGER ACHTUNG!!!

Ein Mitglieder der Compagnie sind auf gefuhrt sich nach dem Staate Illinois zu begeben, Morgens 6 Uhr, im voller Uniformen. Beim Leader mit Tambour et